

Fiche de poste

INTITULE DU POSTE ⁽¹⁾

Médecin en charge de l'organisation de l'offre en Soins

Nom du titulaire actuel

Poste vacant

Références à prendre dans le [Répertoire des emplois-types \(RET\) des Administrations sanitaire, sociale, des sports, de la jeunesse et de la vie associative](#) ⁽²⁾

Famille(s) professionnelle(s) du/des emploi(s) type(s) ⁽³⁾ : FAMILLE 15 – SANTE

Emploi-type principal et code du RET ⁽⁴⁾ : TSAN000001 - Administratrice/administrateur de santé publique

Quotité emploi type principal (0,6 à 1) ⁽⁵⁾ : 0.6

Emploi-type secondaire et code du RET : TSAN000004 - Conseillère-experte/conseiller-expert en santé publique et environnementale

Quotité emploi type secondaire (0,2 à 0,4) ⁽⁵⁾ : 0.4

FICHE DESCRIPTIVE D'EMPLOI

Fiche N°

(à renseigner par la mission Recrutement et Formation)

Code poste : 2019 - 89

Catégorie Etat: A B C

Corps et grade : MISP / Praticien Hospitalier

Catégorie Assurance-maladie : Agent de direction Praticien conseil
Informaticien Cadre Employé

Niveau : A

Cotation

(Groupe de fonctions du poste s'il y a lieu, pour les corps ayant adhéré au RIFSEEP)

MISP

Groupe 1

Groupe 2

Groupe 3

Date de mise à jour :

25/11/2019

LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE

Direction : Direction de l'Organisation des Soins

Département : Département de l'Offre Hospitalière

Service : Pilotage Médico-économique des Etablissements de Santé (PMEES)

Sites : ARS Siège / DD (à préciser)

Missions du service (la notion de service est entendue au sens de l'unité d'affectation au sein duquel exerce l'agent) (6):

Les Agences Régionales de Santé (ARS) sont en charge de décliner les orientations nationales définies par le Ministère de la Santé dans la Stratégie Nationale de Santé et ce, à l'échelon régional, tout en tenant compte des spécificités de celui-ci. Elles veillent aussi au respect de la réglementation et accompagnent les partenaires et structures de terrain (établissements de santé, structures et services médico-sociaux, acteurs de la prévention...) en contact des usagers, et ce afin d'offrir des dispositifs de santé efficaces et de qualité à la population.

Le poste est situé au sein de la Direction de l'Organisation des Soins.

En tant que pilote de la gouvernance de l'offre de soins hospitalière, la **Direction de l'Organisation des Soins (DOS)** fixe le cadre méthodologique de tous les processus financiers, budgétaires, d'investissement et de la performance de l'offre de soins hospitalière en PACA.

Elle élabore et met en œuvre une démarche de pilotage fonctionnelle avec les délégations départementales (appui méthodologique, accompagnements dans la mise en œuvre...).

Elle porte la vision stratégique de l'offre de soins hospitalière, les projets et dossiers transversaux auprès du Directeur général, des autres directions métiers, des délégations départementales et des partenaires, en particulier les organismes de sécurité sociale.

La DOS est composée de trois départements :

- **Le département de la biologie et de la pharmacie** qui assure le rôle de référent au sein de l'Agence pour les problématiques de qualité et sécurité liées au médicament, aux pratiques pharmaceutiques et en biologie médicale.
- **Le département de soins sans consentement** qui assure les instructions et la gestion des mesures de soins psychiatriques sans consentement (SPSC).
- **Le département de l'offre hospitalière (DOH)** qui assure l'organisation de l'offre hospitalière dans les domaines suivants : régulation financière et budgétaire, autorisations et contractualisation, pilotage médico-économique des établissements de santé.

Le département DOH a pour mission d'organiser l'offre hospitalière de manière efficace sur l'ensemble de la région et de veiller à l'amélioration permanente de la réponse aux besoins de la population sur chaque territoire.

Il comprend 3 services travaillant conjointement

- le service de la régulation financière et budgétaire : il sécurise l'allocation de ressources en privilégiant l'équité – s'appuyant sur l'expertise financière et des données comparatives - et l'incitation à l'adaptation de l'offre aux besoins de la population notamment dans le cadre des objectifs de la stratégie nationale de santé.
- le service des autorisations et contractualisation : il coordonne l'élaboration du PRS et à traduire ce schéma par des décisions d'autorisations et des dispositifs de coopération sécurisés sur le plan juridique permettant de positionner les établissements de santé sur leur territoire,
- le service du pilotage médico-économique des établissements de santé : il accompagne l'ensemble des établissements dans la recherche d'une meilleure qualité et performance de leur organisation interne et territoriale.

Ce département DOH s'appuie également sur l'expertise développée par la mission performance et qualité de la direction des politiques régionales de santé pour négocier et suivre les dossiers CREF et COPERMO.

Au sein du département, les missions du service du Pilotage Médico-Economique des Etablissements de Santé s'articulent autour d'axes majeurs distincts mais complémentaires :

- Contribue à l'élaboration du COS, du PRS et à l'animation d'un certain nombre d'instances collégiales régionales
- Participe aux réflexions d'optimisation de l'efficacité médico-économique territoriale
- participe au dialogue avec les établissements de santé sur les projets médicaux d'établissements et partagés des GHT, les projets d'établissements, les projets de restructuration de l'offre
- Propose et organise les modalités d'évolution des prises en charge : virage ambulatoire et impact capacitaire
- traitement des demandes d'autorisation et de renouvellement pour les thématiques dépendant de la DOS

DESCRIPTION DU POSTE

- Encadrement : Oui Non
- Nombre de personnes à encadrer : 0
- Activités principales (7) :
- Il (elle) apporte conseil et expertise sur sa thématique aux différents intervenants internes de l'Agence,
- Il (elle) participe à l'élaboration et à la mise en œuvre des volets du SRS
 - o Animation et suivi des politiques concernant ses thématiques de santé
 - o Analyse des données médicales dans le cadre du suivi de la mise en œuvre du SRS
 - o Suivi spécifique des activités financées dans le cadre des Missions d'intérêt général notamment analyse des rapports d'activité
- Il (elle) soutient et anime le travail des équipes et des DD dans l'appropriation des démarches d'efficacité et de performance hospitalières (organisation des activités de soins, analyse médicale des demandes d'autorisations sanitaires, participation éventuelle aux visites de conformité, en appui aux Délégations territoriales)
- Il (elle) donne un éclairage médical dans les approches pluridisciplinaires concernant les enjeux d'organisation des soins dans les établissements de santé (projets médicaux d'établissements, de territoires, PMSP, orientations stratégiques, CPOM, CREF...), les coopérations inter-établissements ou les restructurations/reconstructions hospitalières...et dans les différentes dimensions du PRS.
- Il (elle) apporte son expertise dans la stratégie d'évolution de l'offre, propose et prépare des décisions d'arbitrage
- Il (elle) apporte son expertise dans l'analyse des projets d'opérateurs de santé
- Il (elle) peut être amené à participer à des groupes de travail nationaux
- Activités annexes (7) :
- Veille sur les activités confiées
- Participation à l'ensemble des missions du service (enquêtes, programmes régionaux...)
- Contribution au collectif
- Participation aux missions d'inspection et de contrôle relevant de son champ d'activité
- Partenaires institutionnels (8) : Fédérations hospitalières, établissements de santé, assurance maladie, représentants de professionnels de santé et particulièrement des médecins, conseils généraux...
- Spécificités du poste / Contraintes (9) :
- Participation aux astreintes régionales
- Disponibilité pour déplacement en région et sur le territoire national de façon plus exceptionnelle
- Déplacements sur toute la région et pour les réunions nationales sur Paris
- DPI : Oui Non

PROFIL SOUHAITE

Compétences requises sur le poste :

Le Répertoire des emplois types ministériel (à défaut RIME ou Répertoire des Métiers de l'UCANSS), complété du Dictionnaire des compétences, mis en ligne sur l'intranet, sont à votre disposition pour vous aider à identifier les compétences et leur mise en œuvre attendues.

Attention :

Seules celles concernant les connaissances et les savoir-faire sont caractérisées et explicitées selon un niveau de mise en œuvre attendu, classées de 1 à 4, comme suit :

Expertise (niveau 4)

E – domine le sujet, voire est capable de le faire évoluer – capacité à former et/ou à d'être tuteur.

Maîtrise (niveau 3)

M – connaissances approfondies – capacité à traiter de façon autonome les situations complexes ou inhabituelles

Application (niveau 2)

A – connaissances générales – capacités à traiter de façon autonome les situations courantes

Notions (niveau 1)

N - connaissances élémentaires – capacité à faire mais en étant tutoré

Connaissances ⁽¹⁰⁾ E : expert / M : maîtrise / A : application / N : notions	Niveau de mise en œuvre attendu			
	E	M	A	N
Ethique et déontologie	X			
Environnement institutionnel et administratif : organisation, fonctionnement et missions des services de l'Etat dans le champ concerné			X	
Politiques sanitaires		X		
Règlementation des professions de santé		X		
Contexte de l'exercice médical et des bonnes pratiques		X		
Normes juridiques et techniques du domaine médical		X		
Connaissances médicales et associées (du/des domaine(s) d'intervention(s))	X			
Principes et méthodes de l'inspection		X		
Savoir-faire ⁽¹⁰⁾ E : expert / M : maîtrise / A : application / N : notions	Niveau de mise en œuvre attendu			
	E	M	A	N
Discerner les enjeux spécifiques, anticiper et prendre des initiatives dans des domaines sensibles et dans l'urgence	X			
Définir l'organisation cible du territoire en regard des enjeux prioritaires de santé publique	X			
Concevoir, proposer et mettre en œuvre des solutions innovantes et durables	X			
Réaliser un diagnostic / une analyse			X	
Conduire le changement, l'organisation de l'offre et la mise en œuvre des évolutions réglementaires		X		
Mettre en œuvre les techniques de négociation professionnelle		X		
Prendre des responsabilités		X		
Créer et animer un réseau		X		
Animer des réunions		X		
Avoir une vision stratégique et anticipatrice		X		
Mettre en œuvre les méthodes d'inspection et de contrôle		X		
Optimiser l'utilisation –cible du territoire au regard des enjeux prioritaires de santé publique		X		
Mettre en œuvre les méthodes d'inspection et de contrôle		X		
Mémoriser, synthétiser et exploiter des dossiers complexes	X			

Savoir-être nécessaire⁽¹¹⁾ (il est recommandé de mettre en gras la ou les compétences clés attendues)

Avoir le sens de l'écoute et du dialogue

Avoir le sens de la diplomatie/médiation

Travailler en équipe

Gérer des situations conflictuelles

Faire preuve de rigueur

Travailler en autonomie

Faire preuve de discrétion professionnelle